**Niveau :** Master1

**Spécialité :** Didactique des langues étrangères

**Matière :** Didactique du FLE, démarches et pratiques de classe

**Semestre :** S1

**Introduction générale**

Pour qu’un étudiant, plutôt un futur enseignant puisse être efficace en classe de FLE, il faut qu’il soit doté des savoirs didactiques. Ces savoirs, autrement dit, ces soubassements théoriques et ces modèles d’enseignement/apprentissage, acquis ou en cours d’acquisition à l’Université, sont toujours complétés par des stages de formation. L’objectif de la formation des étudiants en didactique du FLE est celui de les amener à comprendre en quoi consiste une réflexion didactique par rapport aux sciences de l’éducation et aux sciences du langage et de les exposer à des situations réelles pour les rapprocher de la réalité de la classe. Il est question de les conduire vers une réflexion de nature à leur permettre un recul suffisant par rapport à leur pratique. Un futur enseignant a besoin d’être capable de s’adapter à la variété de contextes où il peut être amené à intervenir. Une formation qui offre aux étudiants un cadre théorique leur permet de construire une compétence didactique susceptible de leur permettre de parvenir à faire face à la diversité des situations rencontrées sur le terrain (cours de professionnalisation à l’Université).

Dans cet ouvrage, nous présenterons les fondements didactiques et nous nous intéresserons aux applications pédagogiques qui appartiennent au domaine de la pratique en tant que mise en œuvre des théories pour aider les praticiens à bien comprendre les démarches et les pratiques de la classe de FLE. Nous essaierons d’abord de définir le concept de didactique, d’expliquer son objet d’étude et son champ d’intervention, de mettre l’accent sur le passage de la linguistique appliquée à la didactique des langues étrangères et d’apporter des précisions sur les concepts fondamentaux de cette discipline. Nous essaierons ensuite de faire connaître l’apport des disciplines de référence à la didactique du FLE en mettant l’accent sur celui des disciplines qui relèvent du domaine linguistique, méthodologique, pédagogique, psychologique et sociologique, d’exposer avec clarté les principes des différents courants didactiques (courant linguistique, courant historique et courant praxéologique) et de mettre sous projecteur les différentes théories d’apprentissage (behaviorisme, innéisme, cognitivisme, constructivisme et socioconstructivisme). Nous expliciterons également les principes et les implications pédagogiques des méthodologies et approches d’enseignement/apprentissage du FLE (approche structurale, approches cognitives et approches communicative et actionnelle) en insistant sur la méthode éclectique. Il sera aussi question de nous interroger sur la formation au plurilinguisme et à l’interculturalité en nous intéressant à l’exploitation des textes littéraires à des fins pédagogiques. Dans les derniers chapitres de cet ouvrage, nous mettrons en relief les modalités d’appropriation de la grammaire : règles et exercices d’application ; exercices structuraux et de réemploi ; corpus, observation, conceptualisation et nous montrerons l’intérêt de l’intégration des TIC dans l’enseignement/apprentissage du FLE en nous inspirant de la pédagogie en contexte qui s’appuie sur l’environnement de l’apprenant.

Ce contenu destiné aux enseignants, aux inspecteurs de français et aux étudiants inscrits au département de langue et littérature françaises est à enrichir. Ils peuvent approfondir leurs connaissances dans le domaine de la didactique du FLE en faisait des lectures personnelles d’ouvrages et de revues de spécialité. La didactique des langues étrangères est une discipline plurielle ; c’est pourquoi, il faut être doté d’un savoir linguistique, communicatif, culturel, pédagogique, méthodologique, psychologique, sociologique, encyclopédique, etc.

**Cours n°01**

**Didactique du FLE, quelques définitions**

Le terme de didactique vient du grec *didasko*qui veut dire *enseigner*. Le terme, par extension, est devenu un parasynonyme d’enseignement. La didactique est un terme parfois confondu avec la pédagogie en tant que dénomination ancienne. Les deux termes sont liés l’un à l’autre.

Le dictionnaire *Lexis* définit la didactique comme une science ayant pour objet les méthodes d’enseignement. C’est l’étude systématique des méthodes et des pratiques de l’enseignement en général, ou de l’enseignement d’une discipline ou d’une matière particulière. Dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, la didactique désigne de façon générale ce qui vise à enseigner, ce qui est propre à instruire. Comme nom, il a d’abord désigné le genre rhétorique destiné à instruire, puis l’ensemble des théories d’enseignement et d’apprentissage.

Elle est vue comme une discipline scientifique qui fait appel à des sciences de référence (linguistique, psychologie, sociologie, neurosciences, sciences cognitives, etc.). Elle est définie par Jean-Pierre CUQ et Isabelle GRUCA comme une discipline qui a « pour objet l’étude des conditions et modalités d’enseignement et d’apprentissage du français en milieu non naturel. Cela veut dire que le champ d’investigation de la didactique du FLE est limité à l’enseignement conçu comme le guidage d’un on plusieurs apprenant (e-s) dans son (leur) acte d’appropriation linguistico-culturel »[[1]](#footnote-2). Pour eux, les préoccupations d’un didacticien sont nombreuses : l’objet d’enseignement, les conditions d’appropriation des savoirs et l’intervention didactique.

Marie-Françoise NARCY-COMBES considère la didactique du FLE comme « un va-et-vient entre les réalités du terrain pédagogique et les apports de la réflexion théorique dans les domaines scientifiques concernés »[[2]](#footnote-3). D’après elle, La didactique du FLE s’intéresse à tout ce qui se passe en classe de langue et essaye de trouver une compatibilité entre la théorie et la pratique. Elle porte sur les méthodes ou les pratiques d’enseignement et vise à améliorer l’action éducative.

**Cours n°02**

**Passage de la linguistique appliquée à la didactique des langues étrangères**

**1. La linguistique appliquée**

Les spécialistes divisent la linguistique en trois branches principales (ROBERT, 2008). La linguistique générale qui étudie le langage en tant que phénomène universel, la linguistique descriptive, synchronique qui étudie une langue particulière comme le français ou un groupe de langues et la linguistique appliquée sur laquelle se fondent, en autres, les méthodologies de l’enseignement des langues et dont la fonction a fait débat.

En France, le terme de linguistique appliquée entre en usage à partir de 1958 avec la création du C.L.A.B (Centre de Linguistique Appliquée de Besançon). En juillet 1965, l’association française de linguistique appliquée de Besançon a organisé le premier séminaire sur cette discipline. C’était une période de compréhension entre les linguistes et ceux que l’on n’appelle pas encore les « didacticiens ».

Le domaine de la linguistique appliquée concerne le lien entre le savoir linguistique et les décisions pratiques à prendre en fonction des problèmes qui apparaissent dans la réalité, alliant ainsi les théories développées par les différentes écoles linguistiques et l’expérience pratique dans le domaine de l’enseignement des langues, à travers la recherche d’un terrain commun (NARCY-COMBES, 2005).

Cette branche tente de répondre « aux questions relatives à la nature de la langue à enseigner, aux contenus d’enseignement, à la place des langues étrangères dans les programmes scolaires, aux enjeux du bilinguisme, à la survie des langues modimes, au statut des langues dominantes »[[3]](#footnote-4). Son champ d’action concerne les relations entre langue et système éducatif, langue et milieu professionnel, et langue et communication. La figure la plus remarquable dans la linguistique appliquée est Danielle BAILLY. Dans son article intitulé *Pour une application de la linguistique théorique à l’enseignement des langues*, paru en 1975, dans la revue trimestrielle LANGAGES, linguistique et pédagogie des langues, l’auteur a essayé de « mettre cartes sur table », quant à la nature de la théorie qui sert de base à l’application. Il s’est intéressé à la transposition du contenu linguistique en fonction des impératifs pédagogiques.

Pendant une bonne partie du XX siècle, la linguistique a su produire des modèles si élaborés que beaucoup de chercheurs dans le domaine de l’enseignement des langues ont pu penser que, l’objet linguistique étant commun, l’application de ces modèles à l’enseignement pouvait fournir une réponse à la fois efficace et scientifiquement garantie. C’est cette époque qu’on a appelé celle de la linguistique appliquée (Jean Pierre CUQ, 2005).

Le terme de linguistique appliquée recouvre, selon l’Association internationale de linguistique appliquée, l’ensemble de recherches et de pratiques portant sur des problèmes de langage et de communication qui peuvent être identifiés, analysés et résolus en appliquant des connaissances linguistiques et qui peuvent en retour informer les connaissances linguistiques. Selon ce point de vue, la linguistique appliquée équivaut à l’application de la linguistique. La linguistique appliquée est définie comme une linguistique « mise en application ».

A partir de 1968, les spécialistes du français langue étrangère ont commencé à se faire connaître que l’union entre les deux disciplines n’est plus aussi heureuse. Pourquoi ?

**2. La didactique des langues étrangères**

La linguistique appliquée au sens étroit du terme, c’est-à-dire comme projection de la linguistique structurale dans le champ de l’enseignement des langues, a perdu une grande partie de sa raison d’être depuis que cet enseignement est devenu l’objet d’une discipline particulière, la didactique des langues étrangères, discipline dont on a voulu établir la légitimité en dehors des sciences du langage.

Dans les années 70, la didactique des langues étrangères, qui concerne à l’origine l’enseignement aux enfants, est apparue à beaucoup au mieux comme une sorte de philosophie de l’éducation ou comme une psychologie appliquée, et au pire comme un art d’enseigner sans véritable ambition scientifique.

Aujourd’hui encore l’accord est loin d’être fait entre chercheurs sur l’appartenance épistémologique de la didactique des langues et, par conséquent, de celle de la didactique du français langue étrangère et seconde.

Dès 1977, Robert GALISON proposa : « de remplacer la linguistique appliquée par la didactique des langues étrangères, mais il fallut encore bien des années pour que la didactique se détache réellement de la linguistique, dont elle ne peut être. ».[[4]](#footnote-5) Il trouve que la linguistique appliquée, conçue comme une des applications, sinon des sciences du langage avec lesquelles elle garde encore des liens privilégiés, qui ne s’intéresse qu’au contenu, a exclu un pôle très important dans le triangle pédagogique qui est l’apprenant. Pour lui, elle ne répond qu’à la question Quoi *enseigner* ? Il lui reproche d’avoir été incapable d’héberger à elle seule l’ensemble des interrogations que suscite l’enseignement/apprentissage des langues et d’avoir négligé plusieurs éléments ayant un rapport direct avec la situation d’enseignement/apprentissage comme les conditions d’appropriation de la langue. D’après GALISSON, la question la plus importante qu’il faut poser est la suivante : *Comment enseigner ?* Il voit qu’elle résume toute la réflexion portant sur tout ce qui est enseignement/apprentissage. Elle s’intéresse à la relation didactique ou épistémologique entre l’enseignant et le savoir, à la relation pédagogique entre l’enseignant et les enseignés et à la relation d’apprentissage entre l’apprenant et le savoir. La linguistique appliquée n’est plus présentée comme le domaine de référence essentiel. Les termes de linguistique appliquée sont de moins en moins employés et actuellement cette détermination est refusée par les didacticiens. Donc, la « didactique » s’est imposée et a commencé à être considérée comme une discipline autonome de la linguistique.

Dans leur ouvrage intitulé *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère,* (1989), Henri BOYER, Michèle BUTZBACH-RIVERA et Michèle PENDAX montrent que la didactique du français langue étrangère est « une articulation plus ou moins idéale, plus ou moins effective de plusieurs types d’interventions : théoriques, méthodologiques et pratiques, qui, en interrelation, vont de la sollicitation de diverses disciplines( des sciences humaines et sociales tout particulièrement ) au seuil de la classe »[[5]](#footnote-6). Pour eux, la didactique, cette discipline en état d’émergence, est un ensemble de réflexions, de propositions et de réalisations sur tout ce qui se passe en classe. La didactique des langues s’intéresse au processus complexe d’enseignement/apprentissage des langues.

La divergence fondamentale de la didactique des langues étrangères avec la linguistique se situe dans l’orientation de ses modèles vers les problèmes posés par l’enseignement et l’apprentissage, qui ne sont pas dans le champ d’investigation des linguistes. La didactique des langues vise la pluralité par rapport à la linguistique appliquée qui s’occupe d’une seule question qui est quoi enseigner. Jean Maurice ROSIER trouve que « la didactique n’est pas seulement une discipline de référence pour la pratique enseignante, elle est une discipline d’action et d’intervention, carrefour entre savoirs savants propres qu’il faut modéliser pour en faire des objets d’enseignements, savoirs de références qu’ils n’ont pas à être enseignés, qu’il convient de croiser avec les savoirs issus de l’expérience pour permettre la facilitation, l’amélioration des pratiques de terrain et l’appropriation par les élèves des savoirs langagiers et culturels. »[[6]](#footnote-7).

Cependant, Robert GALISSON considérait toujours la linguistique appliquée comme une des deux composantes, avec la méthodologie, de la didactique des langues étrangères. Pour des raisons de convenance universitaire, mais aussi pour des raisons théoriques, il ne voulait en rien alors rompre avec la linguistique : « Pourquoi, écrivait-il alors, la didactique des langues romprait-elle les liens privilégiés qu’elle entretient avec la linguistique sous prétexte que celle-ci ne couvre pas tous ses besoins. »[[7]](#footnote-8). La didactique des langues reste toujours attachée à la linguistique en général et la linguistique appliquée en particulier. Cette idée est partagée même par la didacticienne Marie Françoise NARCY COMBES qui définit la didactique comme « une synthèse de sciences comme la méthodologie, la pédagogie, la psychologie, la sociologie, sciences auxquelles s’ajoute la linguistique »[[8]](#footnote-9). Il ressort de sa définition qu’il est impossible de dissocier la didactique de la linguistique. Cette dernière est l’un des éléments intégrés au centre d’intérêt de la didactique des langues

La linguistique appliquée reste une branche de la linguistique sur laquelle se fondent, en autres, les méthodologies de l’enseignement des langues et dont la fonction a fait débat. Le passage à la didactique des langues n’enlève rien au mérite des travaux qui l’ont précédé, mais il constitue une acceptation des élargissements et des évolutions épistémologiques. La linguistique appliquée était une application de la linguistique, mais aujourd’hui elle devient partie intégrante dans la didactique des langues.

**Cours n°03**

**Principes des courants didactiques**

Dans les recherches en didactique des langues inspirées du courant linguistique, les didacticiens ont analysé le terrain en fonction des théories linguistiques. C’est le cas de Danielle BAILLY et de la linguistique de l’énonciation. Dans celles influencées par le courant historique, les didacticiens ont étudié l’histoire des méthodologies d’enseignement des langues et ont construit une théorie didactique à partir de cette étude. C’est le cas de Christian PUREN. Dans les deux cas, les recherches menées ont accordé beaucoup d’importance à la théorie au détriment de la pratique. Un courant dit praxéologique s’est imposé après des années en réclamant le retour au terrain comme point de départ dans toutes les recherches didactiques pour lier la réflexion aux applications pédagogiques pratiques.

**1. Courant praxéologique, un domaine de référence dans la recherche en didactique des langues**

Dans les recherches qui s’inspirent du courant praxéologique, les didacticiens ont pour objectif d’agir sur les situations de classe pour résoudre les problèmes rencontrés. Leurs réflexions tournent autour de différents faits pédagogiques et essayent de proposer des solutions pratiques aux difficultés d’enseignement/apprentissage des langues.

Selon ce domaine de référence, les didacticiens s’intéressent à plusieurs points : les objets d’enseignement, les conditions d’appropriations des contenus et l’intervention didactique. Pour eux, la réflexion didactique ne coupe pas le fait des circonstances de sa réalisation. Ils montrent que dès l’identification des difficultés, le didacticien se met à observer l’effet de ses propres actions pour le modifier au moment de faire de nouvelles actions, il devient un praticien réflexif. « La praxéologie se définit donc comme une démarche structurée visant à rendre l'action consciente, autonome et efficace »[[9]](#footnote-10). Ce courant trouve un écho certain dans la littérature professionnelle et serait porteur, au dire de ses promoteurs, d'un renouveau important des pratiques professionnelles. Pour beaucoup de recherches, il semble que le courant praxéologique est d’une importance capitale. Il permet aux apprenants d’être confrontés à leurs représentations et d’aller devoir apprendre pour mieux faire.

**2. La Recherche-action**

La recherche-action est le fondement principal du courant praxéologique. L’action et le travail de terrain constituent les piliers sur lesquels s’appuie une recherche relative à l’enseignement/apprentissage des langues. Ses particularités sont les suivantes :

**2.1 Scientificité**

La recherche-action nécessite une préparation, une organisation, un suivi, et donc des prises de mesure, d’éventuelles réorganisations, un bilan et une publication. Toutes ces exigences imposent une rigueur et un effort accrus par rapport à la simple action.

**2.2 Durée de recherche**

Par rapport aux autres domaines de référence, la durée d’une recherche-action doit rester courte. Il vaut mieux éviter d’aller au-delà de trois ans, parce qu’il est difficile à une même équipe de fonctionner à l’identique plus longtemps. Par contre, toute recherche sera chronophage en raison de son exigence.

**2.3 Précision**

La précision dans la recherche-action est un concept de base. L’objectif d’une recherche-action doit être ciblé avec précision. Il ne saurait être trop vaste, ni trop général. Le degré de scientificité ne peut dépasser les compétences des intervenants sauf s’il fait appel à un consultant scientifique. Cet objectif ne relève pas de la connaissancefondamentale, mais plutôt de l’application ou de la validation.

**2.4 Précautions éthiques**

Les précautions éthiques sont indispensables dans la recherche-action. Il importe que les acteurs ne se sentent en aucun cas remis en cause en tant que personnes, alors même qu’ils se soumettent à une observation permanente. De plus, toute recherche-action nécessite un suivi rigoureux et non menaçant pour les acteurs. Même si l’on garde des traces de ce qu’ils ont fait, c’est avec leur accord et ils doivent en être informés. Cette recherche exige également un compte-rendu dont l’absence la transforme en simple innovation sans suivi.

**2.5 Esprit de changer**

L’objectif général de la recherche-action est le changement. Il s'agit avant tout d'une démarche de compréhension et d'explication de la praxis des groupes sociaux, par l'implication des groupes eux-mêmes, dans le but d'améliorer leur praxis. La recherche-action, à visée émancipatrice et transformatrice du discours, des conduites et des rapports sociaux, exige des chercheurs qu'ils s'impliquent comme acteurs et dès lors qu'ils s'imprègnent des fruits de leurs réflexions pour expliquer dans l'action et hors de l'action leur devenir en constante évolution. Elle vise à changer et à améliorer les différentes pratiques.

**2.6 Implication**

Le terme de recherche-action désigne en général une étude visant une action stratégique et requérant une participation des acteurs. Elle exige qu'il y ait un contrat ouvert, formel (plutôt non structuré), impliquant une participation coopérative pouvant mener jusqu'à la cogestion.

**3. Etapes de la recherche selon le courant praxéologique**

Les étapes principales par lesquelles passe le chercheur sont de l’ordre de trois :

**3.1 Observation**

C’est un moment important durant lequel le chercheur descend au terrain et observe des faits pédagogiques. Dans cette phase, le chercheur identifie des difficultés d’enseignement et des difficultés d’apprentissage ou des difficultés liées aux conditions d’appropriation grâce aux enquêtes, aux questionnaires et aux observations directes. Marie-Françoise NARCY COMBES le qualifie d’un courant où le didacticien « part d’une observation des problèmes qui se posent sur le terrain ».[[10]](#footnote-11) Pour elle, l’observation n’est pas gratuite. Elle est toujours accompagnée d’identification de problèmes.

**3.2 Recherche des solutions dans les théories de référence**

Se contenter de l’observation des faits est une action stérile. Dès que le chercheur repère et diagnostique les insuffisances, les manques et les difficultés, il se met à chercher des solutions pour y remédier. Il passe donc du terrain à la théorie. Il cherche des résultats auxquels sont arrivées les sciences de référence qui se présentent pour lui comme des autorités scientifiques. L’improvisation n’a pas de place et rien n’est laissé au hasard. Le chercheur doit comprendre ce qui est dit à propos de ses problématiques, de confronter les points de vue les uns aux autres et d’en choisir la solution qui lui semble efficace. Cette deuxième phase montre que le chercheur dispose d’un éventail de sciences susceptibles de l’éclairer sur le sens des événements qui se produisent sur le terrain.

**3.3 Mise à l’épreuve de la solution trouvée (expérimentation)**

Encore une fois, le chercheur revient au terrain pour expérimenter la solution trouvée. Il met à l’épreuve la démarche proposée dans un contexte propre à sa recherche. Ce travail aide à construire une conduite efficace pour y faire face. Il s’avère que la théorie est au service de la pratique. Autrement dit, nous comprenons que la didactique est la référence scientifique de la pédagogie.

Pour conclure, nous pouvons dire que le courant praxéologique permet aux acteurs de construire des théories et hypothèses qui émergent du terrain et qui sont par la suite testées sur le terrain et entraînent des changements désirables à la situation problématique identifiée. Son mode de recherche basée sur la recherche-action exige de cerner d’une façon plus précise l’origine des difficultés rencontrées par les apprenants en les soumettant à des éclairages théoriques, d’expérimenter et d’évaluer des outils qui transforment donc le terrain d’origine en terrain d’action. La rigueur, la précision, l’implication des différents acteurs ainsi que l’esprit de changer sont des composantes qui font du courant praxéologiques le domaine de référence le plus privilégié.

1. J.P.CUQ et I.GRUCA., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, presses universitaires de Grenoble, 2002, p.131. [↑](#footnote-ref-2)
2. Marie-Françoise NARCY-COMBES., *Précis de didactique, Devenir professeur de langue"*, France, ellipses, janvier 2005, p.147. [↑](#footnote-ref-3)
3. Marie-Françoise NARCY-COMBES., Op.cit. p.22. [↑](#footnote-ref-4)
4. Jean Pierre CUQ.,*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE international, 1990. P71. [↑](#footnote-ref-5)
5. Henri BOYER, Michèle BUTZBACH-RIVERA et Michèle PENDAX., *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère,* CLE international, Paris, 1989, p.7. [↑](#footnote-ref-6)
6. Jean Maurice ROSIER., *La didactique du français*, Que sais-je ? Presses universitaires de France , 2002, p101. [↑](#footnote-ref-7)
7. Robert GALISSON., *Didactique des langues en danger…intendance ne suit plus…, Etudes de Linguistique Appliquée*. N°27. 1977. P16. [↑](#footnote-ref-8)
8. Marie-Françoise NARCY-COMBES., Op.cit. p.68. [↑](#footnote-ref-9)
9. <http://www.erudit.org/revue/nps/2000/v13/n1/000010ar.html?vue=integral> consulté le 14/05/2012. [↑](#footnote-ref-10)
10. Marie Françoise NARCY COMBES., Op.cit. p.17. [↑](#footnote-ref-11)